

années ses moyens de production ont été accrus dans divers centres régionaux disséminés à travers le Canada. Des liaisons ont été établies entre les centres de l'Office et divers organismes régionaux tels que les médias locaux, les entreprises de télédistribution, les maisons d'enseignement, les cercles locaux de loisirs culturels et de cinéphiles, de même que les gouvernements provinciaux. L'une des principales caractéristiques de l'activité régionale a consisté en une participation intensive des compagnies locales de production cinématographique du secteur privé, qui permet à l'Office de bénéficier des ressources artistiques et techniques au niveau local et, d'autre part, d'assurer aux réalisateurs canadiens de talent un accès à l'organisme national.

Pour la première fois dans l'histoire, le chiffre cumulatif mondial des assistances aux projections d'œuvres de l'ONF a dépassé le milliard en 1978-79. Environ 25% de ce nombre cumulatif de spectateurs étaient canadiens. L'autre 75% se composaient d'un public réparti en un éventail d'environ 80 pays étrangers.

L'ONF distribue ses films en pellicules de 16 mm ou de 35 mm. De plus, l'Office convertit toute sa production en vidéocassettes, qui ont représenté 7% des copies en 16 mm qu'il a vendues en 1977-78, principalement sur le marché du cinéma éducatif et celui du cinéma commercial. En 1978-79, ses ventes de vidéocassettes ont augmenté de 37%, surtout auprès des établissements d'enseignement.

Par ailleurs, l'Office produit et distribue des aides visuelles, notamment des bandes d'images muettes ou sonores, des jeux de diapositives, des diaphanes pour rétroprojecteurs, des trousseaux multimédias et des photo-reportages. Au Canada, les productions de l'Office sont distribuées aux organismes communautaires, aux écoles et universités, aux stations de télévision et aux salles de cinéma, en plus de faire l'objet de ventes commerciales. Une bonne part de la clientèle des films de 16 mm d'intérêt communautaire est desservie par les cinémathèques, les conseils du film et divers groupements spécialisés. En 1978-79, le nombre des films de nature communautaire distribués par les cinémathèques de l'ONF au Canada a totalisé 503,805 prêts ou locations, contre 491,787 en 1977-78.

À l'étranger, les films de l'ONF sont présentés à la télévision, dans les cinémas, les écoles et les bibliothèques, suivant un processus de distribution assuré par les bureaux de l'Office situés à New York, Chicago, Londres, Paris et Sydney. En outre, une distribution locale est effectuée par 100 cinémathèques administrées en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures. Pour accroître la diffusion des œuvres de l'ONF sur le plan international, de nombreux films de cet organisme sont traduits en langues étrangères. De concert avec l'Office de tourisme du Canada, l'ONF distribue dans le monde entier des films à l'appui de l'industrie touristique.

Chaque année, des films de l'ONF sont présentés à de multiples festivals nationaux et internationaux. Même s'il s'est ressenti, en 1978-79, des compressions budgétaires décrétées par le gouvernement au chapitre de la production, l'ONF a participé à 79 festivals et a remporté 106 prix pour 47 films. C'est là un succès qui se rapproche de beaucoup des réalisations exceptionnelles de 1977-78, année où l'Office a participé à 80 festivals et obtenu 116 récompenses pour 44 de ses films. En 1978, il a notamment mérité deux *Oscars* de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences, d'Hollywood, l'un pour *Le Château de sable* comme meilleur court métrage d'animation, l'autre pour *I'll Find a Way* à titre de meilleur court métrage documentaire.

En 1978-79, l'ONF a mis en circulation 381 nouveaux films, dont 278 réalisés par l'Office lui-même, et 103 par le secteur privé en vertu de contrats dans le cadre d'un programme de commandites.

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

17.6.2

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) a été créée en mars 1967 aux fins d'encourager la croissance d'une industrie du long métrage au Canada. La SDICC investit dans des productions canadiennes en échange d'une participation aux bénéfices; elle consent des prêts aux producteurs et contribue financièrement à la promotion; au marketing et à la distribution de longs métrages d'origine canadienne.